



"Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

JLR_Invitation-Convocation -A.G.N°12- Novembre 2020

INVITATION.

Jean-Louis RUAULT, son Président sortant et le Comité Directeur Élargi sortant , vous invitent à bien vouloir assister à l' ASSEMBLEE GENERALE de l'association

qui se déroulera en « Salle de la Poudrière » 17410 à St Martin de Ré, le Vendredi 30 Octobre 2020 à 19h00

Après un préambule du Président (Remerciements vis à vis de l'implication des bénévoles, de leur motivation et de leur l'état d'esprit.), vous seront présentés, débattus s'il y a lieu et éventuellement votés les points suivants :

Rapport Moral (Pour vote en assemblée) dont :

- Évocation du raz de marée qu'a provoqué le COVID19 et d'un planning vidé de toute activité.
- Évocation de nos rapports avec nos administrations et de l'usage faite et à faire (vote) de la subvention municipale.
- Vote du PV n°11 de la précédente assemblée et rappel que les P.V. des réunions de Comité Directeur Élargi sont sur le site, libre d'accès et consultables en ligne.
- Nombre d'adhérents à ce jour et des tarifs des licences au titre de 2020/2021.
- Information sur l'organisation des cours en salle et éventuellement en extérieur.
- Calendrier des Manifestations, animations 2020-2021 dont buvettes.
- Évocation de notre prochain concours : Tir en Salle 2X18 m (07 et 08 Novembre).
- Évocation sur projet maintenu et toujours à l'étude d'une brocante et buvette des ADR à "La BARBETTE" SMR.
- Usage et amélioration du Pas de Tirs de "La CIBLE" (Entretien, évolution, etc) et information sur la conception gelée mais à venir d'un préau – abri à matériels.
- Application d'un taux d'amortissement sur nos biens : Discussion et appel à un/une volontaire (Hors CDE).
- Discussion et vote éventuel d'achats immédiats.

Rapport Financier (Pour vote en assemblée) dont :

- Budget en cours
- Budget prévisionnel

Informations diverses et réponses à des interrogations individuelles dont :

Renvoi à un an de l'étude par le CDE et du vote en AGE d'un nouveau statut et règlement pour l'association.

Élection pour 4 ans des membres du COMITE DIRECTEUR ELARGI, puis en son sein du COMITE de DIRECTION.

L'Assemblée Générales achevée.

vous êtes convié à poursuivre vos échanges autour du « Verre de l'Amitié ».

Le Président des « Archers de Ré » Jean-louis RUAULT